



Au programme

9h00 - 9h30 : Accueil des participants

9h30 – 10h45 : La rentrée sociale

Loi sur la modernisation du marché du travail

- Le C.D.D. de mission
- La nouvelle période d'essai
- La rupture conventionnelle du contrat de travail : pourquoi, comment, les conséquences

Autres textes et projets

- Le temps de travail des cadres
- Heures supplémentaires et rachats de jours RTT : questions-réponses

Pause

11h00 – 12h30 : La nouvelle représentativité des organisations syndicales : application pratique dans l'entreprise

- La nouvelle représentativité des organisations syndicales dans l'entreprise
- La nomination du délégué syndical
- Négociation et signature des accords d'entreprise...

12h30 – 13h30 : repas pris en commun

13h30 – 15h00 : Mieux connaître la réglementation relative à la formation professionnelle :

- Réglementation relative à la formation professionnelle tout au long de la vie
- Le financement de la formation professionnelle
- Réglementation et gestion du DIF
- Articulation G.P.E.C. et formation professionnelle
- La consultation obligatoire du C.E.

Pause

15h15 – 17h00 : Préparer la consultation sur la formation professionnelle :

- Les travaux de la commission formation
- Savoir analyser les documents remis
- Repérer les points de vigilance, proposer des améliorations...

Les consultants de C.N.A. Conseil auront le plaisir de vous rencontrer prochainement pour échanger sur l'actualité sociale, la formation professionnelle et les prérogatives du C.E.

Dans cette attente,

Cordialement

Christine GERARD

- **La rupture négociée du contrat de travail :** Quelles conséquences dans les droits des salariés et les prérogatives du C.E. en cas de suppression de poste ou de restructuration ?

- **Temps de travail et rachat de RTT**

- Le rachat des RTT : comment ça fonctionne concrètement ?
- 235 jours travaillés pour les cadres : « info » ou « intox » ?

- **Représentativité syndicale :** Comment seront prochainement nommés les délégués syndicaux ? - Qui pourra venir à la table des négociations ? - Qui pourra signer des accords d'entreprise ?

- Comment préparer la consultation sur la formation professionnelle ? Comment intervenir pour améliorer le plan ? Comment formuler l'avis du C.E. ?



Nous vous invitons à venir en débattre avec d'autres C.E.

Forum animé par Christine GERARD, consultante en droit social et droit des C.E.

Des conseils de nos consultants,

des échanges entre participants